



*Accélérer l'expérimentation
en santé numérique*

Appel à projets 2024-2025

Outils numériques au service des
parcours de soins & de la prévention

[Sommaire]

[I] - Appel à projets Station [e]-Santé

[II] - Critères de sélection

[III] - Accompagnement

[IV] - Méthode d'évaluation

[V] - Modalités de dépôts de dossier et calendrier



[I] - Appel à projets Station [e]-Santé

Contexte national

Le tiers lieu d'expérimentation Station [e]-Santé est lauréat de l'appel à projet « Tiers lieux d'expérimentation » proposé dans le cadre de France 2030. Cet appel à projet doté de 30 millions d'euros sur 4 ans, est destiné à financer 30 tiers lieux pour répondre au manque de terrains d'expérimentation pour la filière numérique en santé. Cette action s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'accélération Santé Numérique qui vise à préparer l'avenir et faire de la France un leader en santé numérique.

L'évaluation et l'expérimentation constituent un axe majeur de cette stratégie afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes, appuyées sur des approches scientifiques pluridisciplinaires et des modèles médico-économiques ambitieux, pour conquérir le marché de la santé numérique en pleine croissance au niveau mondial. Les tiers lieux d'expérimentation réunissent une diversité d'acteurs (professionnel.le.s du monde de la santé, usagers, patient.e.s et/ou usagers, aidant.e.s, collectivités, entreprises, fournisseurs de solutions numériques, chercheurs, méthodologistes, économistes, chargé.e.s de valorisation, etc.) pour mettre en œuvre les expérimentations de solutions numériques, les évaluer et contribuer à leur accès au marché en développant leur niveau de preuve.



Pour en savoir plus rendez-vous : [Tiers Lieux d'expérimentation | G_NIUS \(esante.gouv.fr\)](#)

Station [e]-Santé

Station [e]-Santé est un tiers-lieu d'expérimentation pluridisciplinaire en Nouvelle-Aquitaine, dédié au développement et à l'évaluation en conditions réelles de solutions numériques de santé. De la conception à la mise sur le marché, Station [e]-Santé soutient des innovations dans les domaines de la prédiction, de la prévention, du diagnostic et des solutions thérapeutiques, avec une approche axée sur la proximité et l'efficacité.

Le projet rassemble un large éventail d'acteurs : établissements de santé, experts scientifiques, compétences technologiques et méthodologiques, ainsi que des partenaires socio-économiques. Parmi les membres du consortium figurent des institutions clés telles que le CHU de Bordeaux (chef de file), le Centre Hospitalier de la Côte Basque, le Centre Hospitalier Charles Perrens, UNITEC, Aquitaine Science Transfert, le CATIE (Centre Aquitain des Technologies de l'Information et Électroniques), et l'Université de Bordeaux.

Pour en savoir plus rendez-vous : www.station-e-sante.fr



L'appel à projets présenté par Station [e]-Santé, tiers lieu d'expérimentation en santé numérique ambitionne d'identifier des innovations à fort impact potentiel.

Station [e]-Santé prône une participation active des usagers et professionnels de santé dans le processus d'innovation et d'expérimentation afin de comprendre et d'identifier au mieux leurs besoins et leurs attentes.

En ce sens, le thème de l'appel à projets a été déterminé en concordance avec les résultats d'un sondage s'intéressant aux besoins et usages en santé numérique dans les services hospitaliers diffusé en septembre 2024 sur les terrains d'expérimentation du Tiers Lieu.

Champ de l'appel à projets :

Les outils numériques au service des parcours de soins et de la prévention.

Les solutions attendues s'inscrivent dans les deux axes suivants :

◆ Services supports à l'optimisation du parcours de soins hospitalier

Exemples non limitatifs :

- Applications/logiciels participant à la fluidification et la compréhension du parcours de soins hospitalier des personnes présentant un handicap sensoriel ou un trouble dans le champ de la santé mentale
- Applications/logiciels favorisant l'autonomie des patients et aidants en sortie d'hospitalisation particulièrement dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie
- Applications/logiciels permettant la fluidification du parcours pré et post hospitalisation en ambulatoire ou hospitalisation de jour (examens, séances de chimiothérapie, consultations sur parcours complexes...)

Sont exclus : les logiciels de gestions administratives ou médico-administratives

◆ Informations générales et actions préventives sur le comportement :

Exemples non limitatifs :

- Applications/logiciels proposant des informations sur les conduites addictives : alcool, drogue, tabac... ; sur les règles hygiéno-diététiques : activité physique, alimentation...
- Supports numériques d'informations et de préparation des patients pour certains traitements (chimiothérapie en oncologie, hématologie...)
- Education thérapeutique : applications e-ETP



Pourquoi candidater ?

- + Pour améliorer l'appropriation de la solution par les utilisateurs finaux
- + Pour expérimenter en usage réel la solution
- + Pour limiter les risques liés à la mise sur le marché
- + Pour s'assurer de la faisabilité de la solution (technique, réglementaire...)
- + Pour valider l'orientation stratégique
- + Bénéficier d'un écosystème du numérique en santé néo-aquitain riche

[III] - Critères de sélection



Critères d'éligibilité

Cet appel à projets est destiné aux entreprises développant une solution numérique en santé.

- ◆ La solution numérique en santé doit répondre à un besoin en santé identifié et qualifié, et doit permettre d'améliorer la qualité de prise en charge et de soin pour les usagers et leur aidant et/ou la qualité de vie au travail pour les professionnels du monde de la santé
- ◆ La solution numérique présente une composante numérique au centre de la proposition de valeur permettant une médecine 5P efficiente (personnalisée, préventive, prédictive, participative et des preuves)
- ◆ La solution doit respecter le cadre réglementaire en vigueur concernant la protection des données à caractère personnel (RGPD)
- ◆ Le niveau de maturité requis est TRL 4 au minimum et disposer d'une preuve de concept
- ◆ Les besoins d'accompagnement de la solution doivent être cohérents avec l'offre de service du Tiers Lieu.
- ◆ Les démarches commerciales, promotionnelles ou de diffusion d'une technologie sont exclues

Doctrine du numérique en santé

Les solutions devront être conformes à la doctrine du numérique en santé, dont les éléments constitutifs sont présentés comme suit :

- ◆ Référentiels concernant l'interopérabilité
- ◆ Référentiels concernant la sécurité (PGSSI-S)
- ◆ Référentiels des identifications électroniques (les personnels de santé, les personnes morales...)
- ◆ Référentiels concernant l'accès à Mon Espace Santé et au DMP particulièrement



Critères d'évaluation

IMPACTS

- ◆ La solution présente un caractère innovant
- ◆ La solution proposée répond à un ou plusieurs besoins identifiés sur les terrains d'expérimentation
- ◆ La solution présente un intérêt clinique, un impact sur la qualité de vie, un intérêt organisationnel ou médico-économique (impact sur les dépenses de santé)
- ◆ Envisager une approche du numérique responsable est un plus dans l'instruction du dossier

PROJET ENTREPRENEURIAL

- ◆ La solidité du projet entrepreneurial et l'implication de l'équipe porteuse seront évaluées
- ◆ Ainsi que la crédibilité du modèle économique

BESOIN / PROJET D'EXPERIMENTATION

- ◆ Le besoin et/ou problématique du projet d'expérimentation de la solution numérique présente un intérêt et présente une faisabilité a priori satisfaisante



[III] - Accompagnement

Dans le cadre de cet appel à projets, un accompagnement socle sera proposé. Ce dispositif vise à offrir aux lauréats un soutien en adéquation avec la maturité de leur solution.

Le programme d'accompagnement débutera en **février 2025** et s'étendra sur une période maximale de **six mois**.

Station [e]-Santé favorise l'accès direct à des expertises scientifiques, médicales, réglementaires et médico-économiques afin de répondre aux besoins spécifiques des acteurs du numérique en santé.

L'appel à projets n'offre aucune rétribution financière aux porteurs de projet, mais pourra ouvrir la voie à un accompagnement à la recherche de financement ou à l'aide au montage de projet.

L'accompagnement fera l'objet d'une signature de la charte d'accompagnement Station [e]-Santé.

Accompagnement socle

Accompagner les entreprises innovantes dans le développement de leur solution numérique en santé grâce à un diagnostic pluridisciplinaire et des mises en relation stratégiques, tout en offrant un soutien afin d'évaluer l'intérêt et la faisabilité de leur solution.

Viabilité et intégration :

- Présentation à l'expert Système d'Information Station [e]-Santé de l'architecture informatique de la solution et son intégration au système d'information hospitalier
- Présentation à l'expert médico-économique de Station [e]-Santé du modèle économique de la solution pour une revue globale de la stratégie
- Présentation de la solution aux terrains d'expérimentation

Acceptabilité et usages

- Accompagnement de 3 jours pour étudier les facteurs humains, en évaluant l'utilisation et l'acceptabilité des solutions par les utilisateurs finaux (CATIE)

Mise en réseau et opportunités de développement

- Accompagnement socio-économique par la Technopôle UNITEC
- Présentation des ressources universitaires, visites de plateformes de recherche et possibilité de mise en relation avec des chercheurs (Université de Bordeaux)
- Conseils sur les opportunités de financement et les appels à projets disponibles
- Mise en relation avec l'écosystème en santé et santé numérique (ALLIS-NA, Pôle Enter, Région Nouvelle-Aquitaine, ARS Nouvelle-Aquitaine...)
- Possibilité de financement projets d'expérimentation (voir ci-dessous)

Financement nouveaux projets d'expérimentation

Les projets les plus prometteurs pourront se voir proposer une soumission à l'appel à projets "Projets d'Expérimentation" annuel, organisé par la Banque des Territoires visant à soutenir 1 à 2 projets d'expérimentation par Tiers Lieu.

Le ou les projets lauréat.s pourront prétendre à une subvention ne pouvant excéder 50 % du financement du projet à hauteur de 500.000 € - soit 250.000€ de subvention maximum.

[IV] - Méthodologie d'évaluation

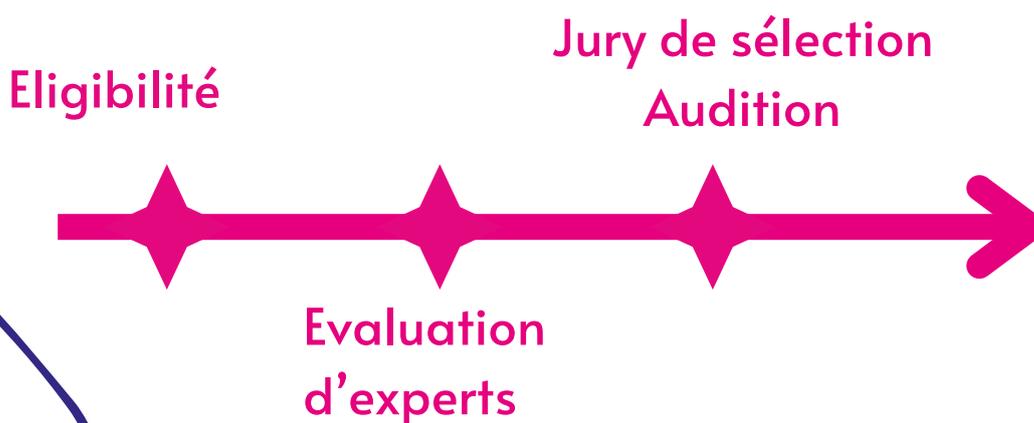
L'ensemble des candidatures feront l'objet d'un examen par un jury de personnes qualifiées, usagers et membres de structures partenaires mobilisés en fonction des dossiers à instruire.

Le processus de sélection donnera lieu à une pré-instruction des dossiers pour attester de l'éligibilité du dossier candidat et de leur sérieux.

Suite à quoi des experts des terrains d'expérimentation et de l'équipe d'animation évalueront les dossiers sur la base d'une grille de notation (disponible sur demande).

Pour les dossiers éligibles et les plus prometteurs, une audition devant le jury de sélection sera organisée afin :

- + De faire une démonstration de la solution
- + Eclairer des éléments qui le nécessiteraient
- + Apprécier l'engagement des candidats
- + S'accorder sur la nature de l'accompagnement la plus adaptée



Janvier / février 2025



[V] - Modalités de dépôts de dossier & calendrier

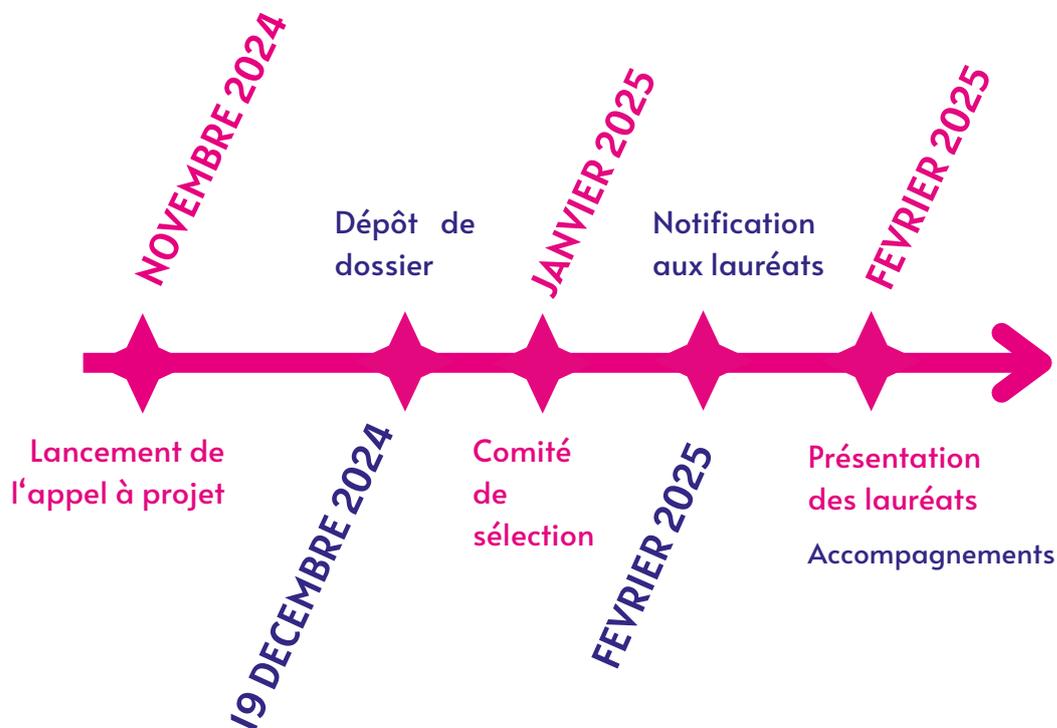
Les pièces attendues pour la soumission à cet appel à projets sont :

- ◆ Le formulaire de réponse sur Timetonic et le powerpoint de réponse
- ◆ Toute pièce pouvant éclairer l'instruction de votre demande

[Lien vers le formulaire : Cliquez ici](#)

Un accusé de réception vous sera transmis à la réception du dossier.

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.



Contact

station.e-sante@chu-bordeaux.fr

Plus d'infos :

www.station-e-sante.fr

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Tiers-lieux d'expérimentation en milieu de santé » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.

